

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
DE
HAUTE NORMANDIE**

**SESSION PLÉNIÈRE
DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2009**

AVIS SUR LE SCHÉMA INTERRÉGIONAL DU TOURISME

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre CORLAY

La CESR tient avant tout à saluer ce premier schéma normand définissant la stratégie et les orientations communes à 10 ans, et proposant des déclinaisons opérationnelles.

Le CESR en prend note, et sera attentif à la réalisation effective des actions prévues, dont les financements sont cependant encore très flous.

La CESR souligne deux points : d'une part, le travail à mener pour améliorer l'accueil des visiteurs est primordial, et la formation revêt une importance particulière dans cette perspective ; d'autre part, le schéma n'aborde pas suffisamment les actions en matière de tourisme social, qui doit être renforcé dans le cadre de ce schéma.

Le CESR suggère de développer des thématiques supplémentaires, en liaison avec le comité régional de la culture que le CESR souhaite voir se créer, au-delà de la Bataille de Normandie et de l'Impressionnisme, susceptibles de contribuer à la création d'une image identitaire pouvant supporter l'organisation d'évènements régionaux revenant de façon cyclique, en alternance avec l'Armada et l'Impressionnisme.

Pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine normand bâti, civil et religieux, une fondation pourrait être créée pour conserver et mettre en valeur des monuments et des sites d'intérêt collectif, comme c'est le cas en Angleterre avec le *National Trust*.

Il est nécessaire de ne pas se réduire à une conception fragmentée du tourisme (tourisme vert, tourisme culturel...), mais au contraire mettre en avant la diversité des activités disponibles sur le territoire, afin d'offrir aux visiteurs un large panel d'activités.

Le SRDT doit dans le même temps tenir compte des opérations déjà initiées par les départements (carte Ambassadeur en Seine-Maritime, par exemple) et ainsi éviter les doublons.

Il est enfin primordial que le territoire soit mis en offre avec une vision globale du tourisme (et non pas une somme de micro-initiatives sur chaque territoire). A ce titre, il pourrait être envisagé de mettre en œuvre une signalétique identitaire partagée sur tout le territoire.

Le CESR approuve le schéma interrégional du tourisme.

DÉCLARATION DES GROUPES

**DÉCLARATION DE MONSIEUR EDOUARD LABELLE AU TITRE DE LA
CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-
NORMANDIE RELATIF AU PROJET D'AVIS SUR SCHÉMA
INTERRÉGIONAL DU TOURISME**

Monsieur le Président, j'étais à la Commission, mais il est vrai que j'ai dû partir avant la rédaction complète et je n'ai reçu qu'hier matin ce texte.

Ligne 26, il est dit : « pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine normand bâti, civil et religieux, une fondation pourrait être créée pour conserver et mettre en valeur des monuments et des sites d'intérêt collectif, comme c'est le cas en Angleterre avec le National Trust. »

Créer une fondation du type National Trust, c'est au niveau national, pas au niveau régional. Au niveau national, j'ai un peu la responsabilité, en tant que Délégué régional à la Fondation du Patrimoine, de faire une centaine de dossiers par an pour sauver et aider le patrimoine normand bâti à bien s'en sortir. Nous n'avons pas les moyens du National Trust anglais qui a plus de cent années d'existence et qui reçoit beaucoup d'argent de donations en tous genres, mais nous avons néanmoins des moyens non négligeables en distribuant 400 000 € chaque année sur le territoire haut-normand.

A peu près toutes les Régions soutiennent les délégations régionales de la Fondation du Patrimoine, et nous avons eu de très nombreux contacts avec la Région ici, notamment avec l'adjointe à la culture, qui trouvait très intéressant de pouvoir aussi soutenir cette Fondation du Patrimoine. Si vous le voulez un jour, je vous décrirai ce qu'elle fait.

Ceci étant, il est vrai qu'à chaque fois que notre dossier reçoit un avis favorable de tous les services, des adjoints etc., lorsqu'il arrive à la Commission Permanente (je ne sais pas si c'est le nom LABELLE qui ne plaît pas), il est retoqué. On est une des rares Régions qui, en France, ne reçoit strictement aucune aide pour cette Fondation du Patrimoine, je voulais simplement le faire remarquer.

**DÉCLARATION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE CORLAY AU TITRE DE LA
FÉDÉRATION DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICAT D'INITIATIVE
DE NORMANDIE RELATIF AU PROJET D'AVIS SUR SCHÉMA
INTERRÉGIONAL DU TOURISME**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous allons voter un avis sur le Schéma régional de développement du tourisme pour la Normandie. Il va orienter le développement et l'économie touristique pour les dix années à venir. Je voudrais attirer votre attention sur une zone particulièrement stratégique: la Vallée de la Seine.

Cette Vallée de la Seine fait l'objet de nombreuses études, schéma, plans, j'en citerais 6, il y en a peut-être plus !

① La Région a fait réaliser en 2007 une « Etude diagnostic sur le tourisme fluvial de la Vallée de la Seine en Haute Normandie »

② Le 5ème Plan Départemental de Développement touristique vient d'être adopté par le Conseil Général, il fait une large place au développement de l'axe Seine.

③ Le Département mène parallèlement une étude spécifique sur le tourisme dans la Vallée de la Seine

④ L'agglomération de Rouen mène également une étude sur le tourisme en Vallée de Seine avec le tourisme fluvial et pourquoi pas des bateaux-bus ?

⑤ Le projet « Seine Métropole » qu'Antoine GRUMBACH nous a présenté le 14 mai dernier.

⑥ La « Destination Estuaire » a pour objectif principal, je cite « augmenter l'attractivité et les retombées économiques de l'activité touristique de chaque Pays estuarien » Les participants de cette « Destination Estuaire » sont :

- Le Havre bien entendu,
- La Communauté de Communes de St Romain de Colbosc,
- Le Pays des Hautes Falaises,

- Le Pays Risle Estuaire,
- L'Association Touristique en Pays d'Auge,
- Le Pays de Caux Vallée de Seine.

Sachant que chaque étude, schéma, plan etc.. débouche obligatoirement sur des préconisations et des projets, on peut se poser une question : Entre Les Andelys et Le Havre, y a-t-il un pilote dans le Bateau Seine ?

Mes chers collègues, je voudrais émettre un vœu :

Que les élus en charge des différentes structures territoriales se rencontrent, et travaillent ensemble, pour que nous ayons vraiment, comme le préconise le Schéma régional de développement du tourisme :

- Une Normandie accessible et solidaire,
- Une Normandie accueillante,
- Une Normandie attractive et rayonnante, créatrice d'emplois et de richesses, notre avenir dépend du développement du tourisme et particulièrement dans la Vallée de la Seine.

Je vous remercie de votre attention.

**DÉCLARATION DE MONSIEUR HUBERT VAUDRY AU TITRE DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE RECHERCHE RELATIF AU PROJET
D'AVIS SUR SCHÉMA INTERRÉGIONAL DU TOURISME**

Malheureusement pour des raisons professionnelles, j'étais en déplacement au cours des dernières semaines et donc, je n'ai pas pu participer aux travaux des Commissions auxquelles j'appartiens.

Je voudrais, à l'occasion de la présentation de cet avis concernant le Schéma Interrégional de Tourisme, redire combien, à mon avis, il est important de prendre en compte la dimension tourisme d'affaires dans ces divers avis. Je suis moi-même tellement ancré en Haute-Normandie que je n'ai pas besoin de rappeler combien la dimension culturelle m'est chère, qu'elle soit architecturale, artistique et même pour le tourisme vert.

Néanmoins, à mon avis, il faudrait marteler (c'est la vocation du CESR) la nécessité de prendre en compte le tourisme scientifique, technologique et industriel. Je voudrais dire que ces deux dimensions du tourisme sont, à mes yeux, totalement complémentaires.

Quand nous organisons des Congrès internationaux en Haute-Normandie, quand nous faisons du tourisme industriel, du tourisme d'affaires, nous nous appuyons sans vergogne sur les aspects culturels, patrimoniaux, historiques de la Normandie, c'est par là que l'on réussit à obtenir ces grands Congrès internationaux.

Réciproquement, ces grands Congrès ont des retombées sur le tourisme au sens habituel du terme puisqu'ils amènent en Haute-Normandie des décideurs et des personnels à fort pouvoir d'achat qui vont, tôt ou tard, revenir avec leur famille et contribuer au développement touristique dans l'acceptation classique du terme.

Je trouve que l'on se prive d'un atout important pour l'ensemble du schéma interrégional en ne plaidant pas explicitement, même si cela est fait implicitement, pour le développement harmonieux d'un tourisme culturel et d'un tourisme d'affaires qui s'épaulent mutuellement.

**DÉCLARATION DE MONSIEUR EMMANUEL HYEST AU TITRE DE LA
FÉDÉRATION REGIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS
AGRICOLES – FRSEA DE HAUTE-NORMANDIE RELATIF AU PROJET
D'AVIS SUR SCHÉMA INTERRÉGIONAL DU TOURISME**

Je trouve l'avis sur le tourisme particulièrement intéressant, il met bien en avant l'intérêt de la Région dans le développement du tourisme sous toutes ses facettes et je partage le dernier point de vue qui vient d'être donné, il faut élargir au maximum tout ce qui peut être intéressant pour le tourisme et bon à prendre.

Juste un point de précision concernant la Fondation qui pourrait être mise en place. On parle de monuments et sites d'intérêt collectif, est-ce que cela veut dire que cette Fondation serait au service des monuments ou des sites « collectifs » ou est-ce que les monuments et sites privés pourraient bénéficier des intérêts de cette Fondation, sachant qu'en Normandie, beaucoup de ces monuments et sites appartiennent à des privés et ont une retombée sur l'intérêt collectif ?

**DÉCLARATION DE MONSIEUR DOMINIQUE PIEROTTI AU TITRE DU
MEDEF ET DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU SECTEUR
INDUSTRIEL (UIMM, UIC/ARNIP,UFIP) RELATIF AU PROJET D'AVIS
SUR SCHÉMA INTERRÉGIONAL DU TOURISME**

Je voudrais rebondir sur ce qu'a dit Hubert VAUDRY, je suis tout à fait d'accord avec lui. Je connais des Régions qui ont développé un tourisme d'affaires extrêmement important. Il y a l'aspect pouvoir d'achat de ces gens qui viennent, mais aussi le côté décideur qui peut les pousser à investir dans notre Région.

J'attire l'attention sur la pauvreté du potentiel hôtelier adapté à ce type de séminaires. C'est affligeant, dans une Région aussi riche par ses activités, de ne pouvoir présenter des hôtels avec intégration de salles de réunion, c'est indigent.

C'est un message que je passe, mais je soutiens à 120 % ce qu'a dit Hubert VAUDRY.

**DÉCLARATION DE MONSIEUR EDOUARD LABELLE AU TITRE DE LA
CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-
NORMANDIE RELATIF AU PROJET D'AVIS SUR SCHÉMA
INTERRÉGIONAL DU TOURISME**

Dès que l'on a affaire à des sites classés ou à des sites qui sont à l'inventaire national, pas à l'inventaire particulier régional, les relations se font avec l'Etat, avec les Architectes des Bâtiments de France, il y a tout un ensemble de subventions.

Tout ceci existe depuis très longtemps, est normalisé, cela fonctionne plus ou moins bien parce qu'il y a plus ou moins de sous au niveau de l'Etat, mais la Fondation en question, celle du Patrimoine notamment, a été faite pour s'occuper de tout ce qui n'est pas classé ou tout ce qui n'est pas à l'inventaire, sauf souscription publique où l'on a le droit d'aider.

Ce sont bien, pour les particuliers, des labels fiscaux qui s'occupent des sites, des pigeonniers, des longeaires, tout ce que l'on voudra, donc du patrimoine de proximité non classé et ensuite, des souscriptions pour le patrimoine de proximité des collectivités locales, mais l'axe principal de la Fondation est ce qui est non classé, qui n'est pas à l'inventaire étant entendu que les problèmes en question sont résolus par la Préfecture pour le reste.

**DÉCLARATION DE MONSIEUR JACQUES BRIFAUT AU TITRE DES
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES RELATIF AU PROJET D'AVIS SUR
SCHÉMA INTERRÉGIONAL DU TOURISME**

Monsieur le Président, on voit bien, à l'enthousiasme que suscitent cette approche et cette méthodologie, que c'est un schéma normand qui définit une stratégie et c'est donc un exemple d'approche pour bien d'autres thèmes.

On a parlé de l'axe Seine, rêvons un peu. Nous pourrions avoir cette approche méthodologique stratégique sur l'axe Seine pour essayer d'avoir une vraie vision globale de l'intérêt, qu'il s'agisse de tourisme, mais aussi d'autres choses sur ces enjeux, au lieu d'avoir des découpages de projets à droite, à gauche dont on a du mal à voir la cohérence puisqu'elle n'a pas été étudiée.

Donc, je profite de ce sujet pour rebondir un peu sur le débat des orientations budgétaires. On a eu l'occasion, au cours de certaines Commissions, d'évoquer cette approche globale et cette nécessité d'avoir une approche globale, l'axe Seine pour le développement du tourisme, le tourisme pour le développement de l'axe Seine, c'est évidemment une très bonne orientation stratégique et je souhaite que cela fasse école.

**DÉCLARATION DE MONSIEUR GÉRARD LISSOT AU TITRE DE
L'ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE RELATIF AU PROJET
D'AVIS SUR SCHÉMA INTERRÉGIONAL DU TOURISME**

Je voulais moi aussi, à titre personnel, ajouter mon mot de commentaire sur ce sujet puisque la semaine dernière, je parcourais le travail exercé par le groupe de travail sur les mutations économiques et industrielles.

A cette occasion là, j'ai communiqué à notre chargé d'études, Florian MONTES un certain nombre de mes remarques et parmi elles, il y avait la proposition que l'on ajoute dans cette réflexion sur les mutations économiques un chapitre sur le tourisme et volontairement sous l'angle économique, c'est-à-dire par les acteurs du tourisme, les professionnels. En effet c'est peut-être par eux que l'on peut saisir le point d'entrée de la coordination à laquelle vous faites appel, en plus en réunissant un certain nombre d'adhésions, dès lors que l'on arrive à quantifier en termes économiques et sociaux, c'est-à-dire en termes d'emploi, les conséquences d'une construction équilibrée, d'une démarche qui, d'ailleurs, à un moment donné, peut très bien aller vers une filière touristique parce que justement, nous avons une Région qui a de très, très nombreux atouts dans le domaine, mais il y a un écart très important entre ce potentiel et la réalité de l'exploitation professionnelle qui est faite aujourd'hui.

Je voulais faire cette mise au point à l'attention du Président du groupe de travail qui n'est plus là malheureusement, mais un de ses rapporteurs est présent, et je crois qu'il serait bien que dans ce rapport, cette dimension là apparaisse également. Voilà ce que je voulais ajouter.